



RÉSEAU SANTÉ, SOINS
& SPIRITUALITÉS

Appel d'Offres 2019

Projet de recherche : Spiritualité en milieux de soins

Date limite de réception des dossiers : le 20 juin 2019

Contexte

Le **Réseau international et francophone Santé, Soins et Spiritualités**, le RESSPIR, a notamment pour mission de soutenir la recherche afin de :

- promouvoir au sein de nos sociétés et cultures : la compréhension, la reconnaissance et l'intégration de la dimension spirituelle dans les milieux de la santé, en lien et en tension avec les traditions religieuses ;
- contribuer au développement d'une interdisciplinarité permettant aux acteurs de la santé d'être davantage sujets de leur propre histoire dans son lien à soi, à l'autre et à l'institution.

Or les milieux sanitaires et médico-sociaux ont des difficultés à expliciter ce qu'est, ce que soutient et ce que produit **la prise en compte de la dimension spirituelle dans le soin**. Il est ainsi utile et important de s'intéresser à la diversité des pratiques explicites, pour mettre en évidence ces éléments.

Objectifs

Le RESSPIR souhaite, par cet appel d'offres, permettre de mieux cerner et comprendre les manières dont la spiritualité est explicitée et soutenue dans des milieux de soins donnés ainsi que les implications que cela engendre.

La recherche aboutira à :

1. un volet descriptif mettant au jour les caractéristiques des pratiques rencontrées sur le terrain (au minimum 3 terrains dans des pays distincts) ainsi que leurs conséquences.

Il s'agira de dégager selon les contextes étudiés : la généalogie de ces pratiques, la forme prise par celles-ci (dispositif), leur déploiement et leurs conséquences (par exemple sur l'organisation, le management, l'identité professionnelle, la manière de penser le soin, la qualité des soins, les aspects psycho-relationnels, le type d'interdisciplinarité promue, etc.).

2. proposer des facteurs explicatifs permettant d'éclairer les différences observées selon les contextes et les différentes manières d'aborder la spiritualité en milieux de soin. La recherche devra mettre en perspective une typologie des pratiques.

3. un volet « recommandations ». Les résultats de la recherche contiendront des recommandations qui porteront, suite aux analyses effectuées dans la recherche :

- sur les conditions de possibilités de telles pratiques et, éventuellement, émettre certaines recommandations pour leur développement ;
- sur les mesures à prendre pour chacune des pratiques afin d'améliorer son efficacité en fonction de ses buts ;
- sur les emprunts possibles à une pratique pour en améliorer une autre.

Exigences

- une attention particulière sera accordée à la diversité des terrains/contextes explorés en lien avec la diversité des cultures, c'est pourquoi on privilégiera une étude multicentrique, internationale ; celle-ci devra concerner au moins 3 pays dont au moins deux en francophonie ;
- l'association d'acteurs de terrain au dispositif de recherche ;

- l'équipe de recherche portera une attention particulière aux différents niveaux des dispositifs étudiés : patient, soignant, équipe médicale, institution ou réseau ;
- le rapport de recherche et une stratégie aboutie de valorisation des résultats (publications en français et en anglais, etc.) seront présentés à la Commission Recherche du RESSPIR et aux experts externes au plus tard fin octobre 2021 .

Qui peut répondre ?

Des équipes de recherche insérées dans les milieux académiques, associatifs liés à la santé, sanitaires et médico-sociaux.

Critère de sélection

La Commission Recherche du RESSPIR, appuyée par un groupe d'experts externes privilégiera :

- la diversité des terrains (des pratiques) étudiés ; la qualité scientifique du projet (méthode adaptée à l'objet de recherche multicentrique et capable de rendre compte de la diversité des pratiques, plan d'analyse précis, etc., planning prévisionnel avec calendrier des grandes étapes et des livrables correspondants, budget détaillé) ;
- le caractère interdisciplinaire de l'équipe de recherche ainsi que des équipes de recherche partenaires.

Modalité de soutien

Le RESSPIR apporte :

- une subvention à l'équipe de recherche : **80 000 euros pour 2 ans (sept. 2019 – oct. 2021)** ;
- un comité d'accompagnement et de soutien réflexif (sous la forme d'un séminaire de recherche parallèle mené par le RESSPIR) ;
- une facilitation pour l'accès aux terrains cliniques (soutien de la coordination et du secrétariat du RESSPIR) ;
- le co-financement de thèses et/ou de travaux de post-doctorats par une partie de la subvention sont possibles.

Comment répondre ?

Délai de dépôt des dossiers : 20 juin 2019

Le dossier de candidature doit contenir :

- 10 pages maximum pour le protocole de recherche ;
- en annexe : un calendrier indiquant les étapes et leurs résultats intermédiaires, un budget par étapes (le financement sera conditionné par la complétion satisfaisante de chaque étapes à la date butoir), les éventuelles lettres d'engagement des équipes partenaires, le mode de gouvernance du projet et les CV des personnes impliquées ainsi que leur fonction dans la recherche et leurs publications majeures des deux dernières années (essentiellement celles dans les journaux à comité de lecture : peer-reviewed journals).

Envoi du dossier à par email et par courrier postal à :

Coordination du RESSPIR Mme Serena Buchter Tél. 0032 (0) 493 24 88 04 serena.buchter@uclouvain.be	Réseau Santé, Soins et Spiritualités, IRSCS Collège Descamps, L3.01.01 Grand Place 45 Université Catholique de Louvain BE- 1348 Louvain-La-Neuve
---	--

Le RESSPIR est à votre disposition pour vous renseigner sur les critères et le processus de sélection. L'annonce du projet subventionné se fera au 30 septembre 2019.